



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 123328

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la situation sanitaire très dégradée de la région Nord - Pas-de-Calais, ainsi que sur l'extrême précarité des moyens dont disposent ses centres hospitaliers. En témoignent les constats établis par les syndicats de personnels, et les difficultés qu'ils dénoncent : espérance de vie très inférieure à la moyenne nationale tant pour les femmes que pour les hommes ; déficits budgétaires colossaux des hôpitaux avec comme conséquences « accès réduit aux soins ; allongement des délais de consultation ; aggravation des conditions de travail des personnels » qu'habite un véritable sentiment d'« impuissance d'action ». Les organisations syndicales chiffrent à 5 000 emplois, le déficit des postes dans les établissements de santé de notre région, et soulignent le fait inacceptable, « qu'un grand nombre de personnes âgées et handicapées soient prises en charge en Belgique », preuve de la nécessité urgente d'un « grand plan régional » sur ces questions de l'accueil et de la prise en charge de ces catégories d'usagers. Il lui demande quelles dispositions le Gouvernement entend mettre en oeuvre dans le cadre de la loi de finances pour 2008, afin d'apporter à la région Nord-Pas-de-Calais, à ses établissements de soins, à leurs personnels et usagers, les réponses attendues, différées depuis trop longtemps, et adaptées aux besoins.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123328

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4723